 <p>La Maison des Oiseaux Maison d'accueil spécialisée pour personnes autistes</p>	<p>PROCEDURE : LA DOCUMENTATION REGLEMENTAIRE</p> <p>LE LIVRET D'ACCUEIL</p> <p>N° : 8100-1</p>	<p>Service Emetteur : Direction</p> <p>Indice : 00</p>
---	--	--

L'association gestionnaire et la nature du projet

L'association A Tire d'Aile est née de la volonté de parents de créer un établissement adapté à la prise en charge des personnes autistes.

La Maison des Oiseaux est une maison d'accueil spécialisé, accueillant 24 adultes présentant des troubles du comportement à caractère autistique, avec ou sans une épilepsie associée.

Qu'est-ce que l'autisme

L'autisme est un trouble précoce et global du développement se traduisant par l'altération des interactions sociales, de la communication verbale et non verbale, avec des stéréotypies comportementales ou idéiques (DSM IV – CIM 10).

Le syndrome autistique varie dans sa forme et son degré. On ne peut pas parler de l'autisme, mais des autismes.

Les personnes avec autisme nous montrent constamment leurs difficultés, voire leur incapacité à comprendre leurs propres sensations et les mettre en lien avec l'environnement et les événements qu'elles vivent.

La spécificité de notre accueil

Nous avons la responsabilité d'assurer un réel bien-être pour nos résidents. Pour cela, il nous faut rester ouvert à divers outils professionnels, notamment la méthode TEACCH, et avons la volonté d'animer plusieurs activités transversales.

C'est pourquoi nous mettons en place les moyens humains nécessaires : une équipe pluridisciplinaire motivée, formée et soudée pour apporter au quotidien d'abord une prise en charge adaptée, ensuite un réel accompagnement, individuel, renforcé par des stimuli. Cette ambition doit nous permettre d'aider nos résidents à acquérir une meilleure autonomie, donc un mieux-être dans leur vie de tous les jours.

Le processus d'admission

L'admission s'effectue à partir de 18 ans, et exceptionnellement dès 16 ans par demande de dérogation auprès de la MDPH.

La famille, ou le représentant légal, demandeur d'une admission reçoit un questionnaire, à retourner accompagné de la copie de la décision d'orientation M.A.S. Après étude du dossier, une rencontre avec la personne autiste, sa famille et /ou son représentant légal est organisée. A l'issue de cet entretien, il peut être prévu un accueil temporaire de une ou deux semaines maximum d'observation et d'évaluation.

<p>Date Création : Juin 2007 Emetteur : Direction Signature</p>	<p>Date Modification : Emetteur : Signature</p>	<p>Date Validation : Direction : Signature</p>
---	---	--

Après cette période d'observation, la commission d'admission prononcera sa décision. Si celle-ci est favorable, une période d'essai de trois mois est établie. C'est à l'issue de ces trois mois que l'admission définitive sera confirmée.

L'environnement

La Maison des Oiseaux est implantée sur la commune de La Châtre, pays de George Sand, au sud du département de l'Indre (36).

La Châtre offre un cadre paisible et agréable. Sous-préfecture, située à 37 kms au sud de Châteauroux, c'est une ville qui propose de nombreux services, commerces de proximité et équipements municipaux.

La Maison des Oiseaux sera ouverte 365 jours par an.

Elle recevra 24 adultes selon le schéma suivant :

- 19 personnes en internat permanent,
- 03 personnes en externat, accueil de jour,
- 02 personnes en internat séjour temporaire.

Nos équipements

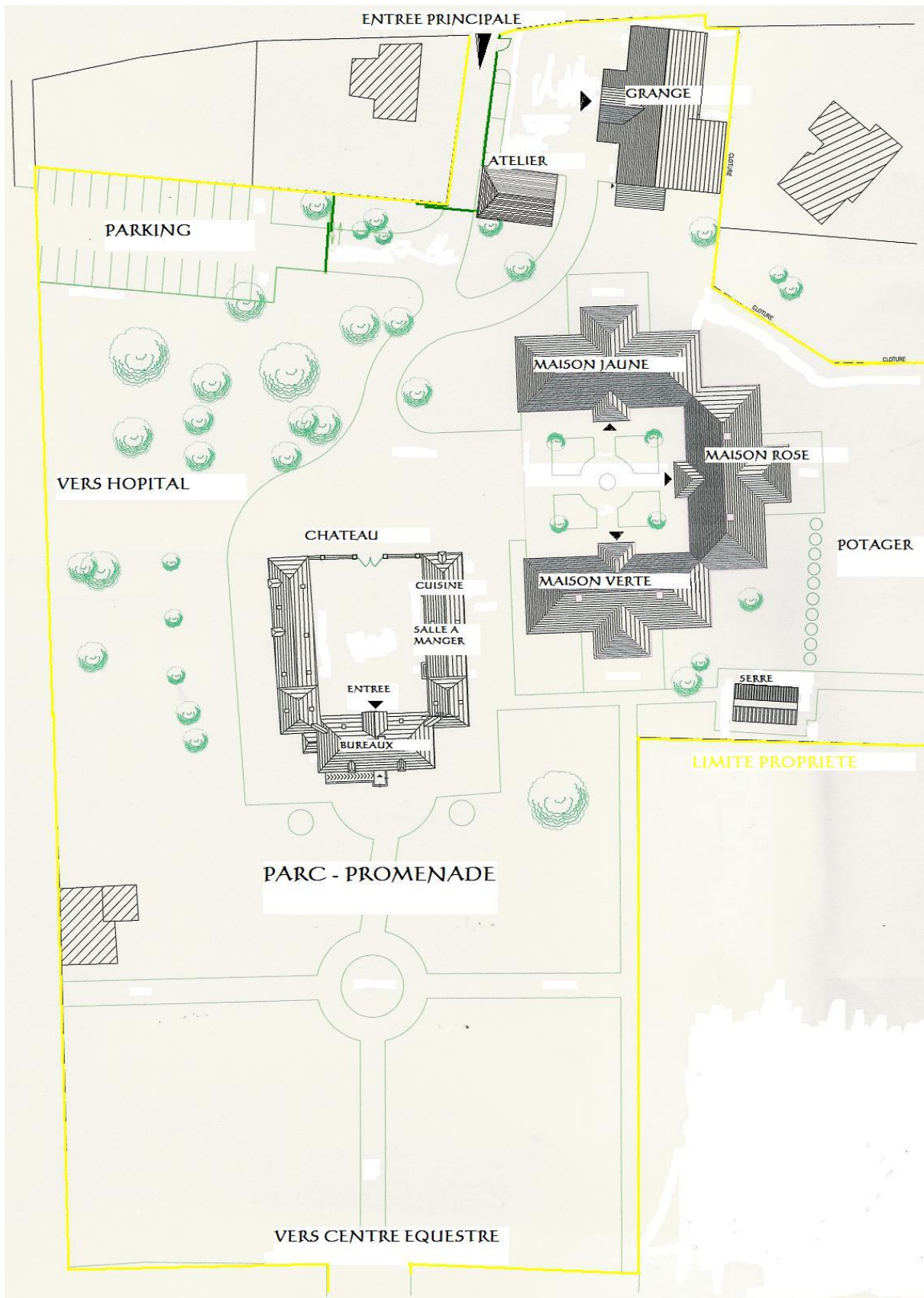
Les personnes accueillies vivent dans trois maisons autonomes de 8 résidents, construites spécialement pour elles.

Un bâtiment fin 19ème, rénové, est dédié aux activités de soins individuels (salle TEACCH ; infirmerie ; psychologue ; salle ordinateur). Se trouvent également dans ce bâtiment la cuisine commune, la salle à manger, la lingerie, ainsi que la salle de psychomotricité.

La grange est le lieu de divers ateliers (peintures, sensoriel, musique,...).

Enfin, le parc permet une grande diversité d'activités en plein air (sports divers, soins aux petits animaux, jardinage...).

Le plan de La Maison des Oiseaux



Le déroulement d'une journée type à La Maison des Oiseaux

- 07h30 – 10h00 : lever, petit déjeuner, toilette, habillage, rangement
- 10h00 – 12h00 : première activité (transversale)
- 11h00 – 12h00 : deuxième activité (transversale)
- 12h00 – 14h00: repas
- 14h00 – 17h00: troisième et quatrième activités (transversales)
- 17h00 – 19h00: activités occupationnelles de détente
- 19h00 – 20h00 : dîner, ménage, vaisselle
- 20h00 – 21h00 : douche/bain, toilette, rangement
- 21h00 – 22h30 : temps libre structuré (télévision, musique,...)
- 22h30 : coucher

Notre objectif : Le bien être de la personne

Toute notre équipe a la conviction que chaque personne autiste peut évoluer vers plus d'autonomie si on lui donne les outils adaptés à son degré d'atteinte.

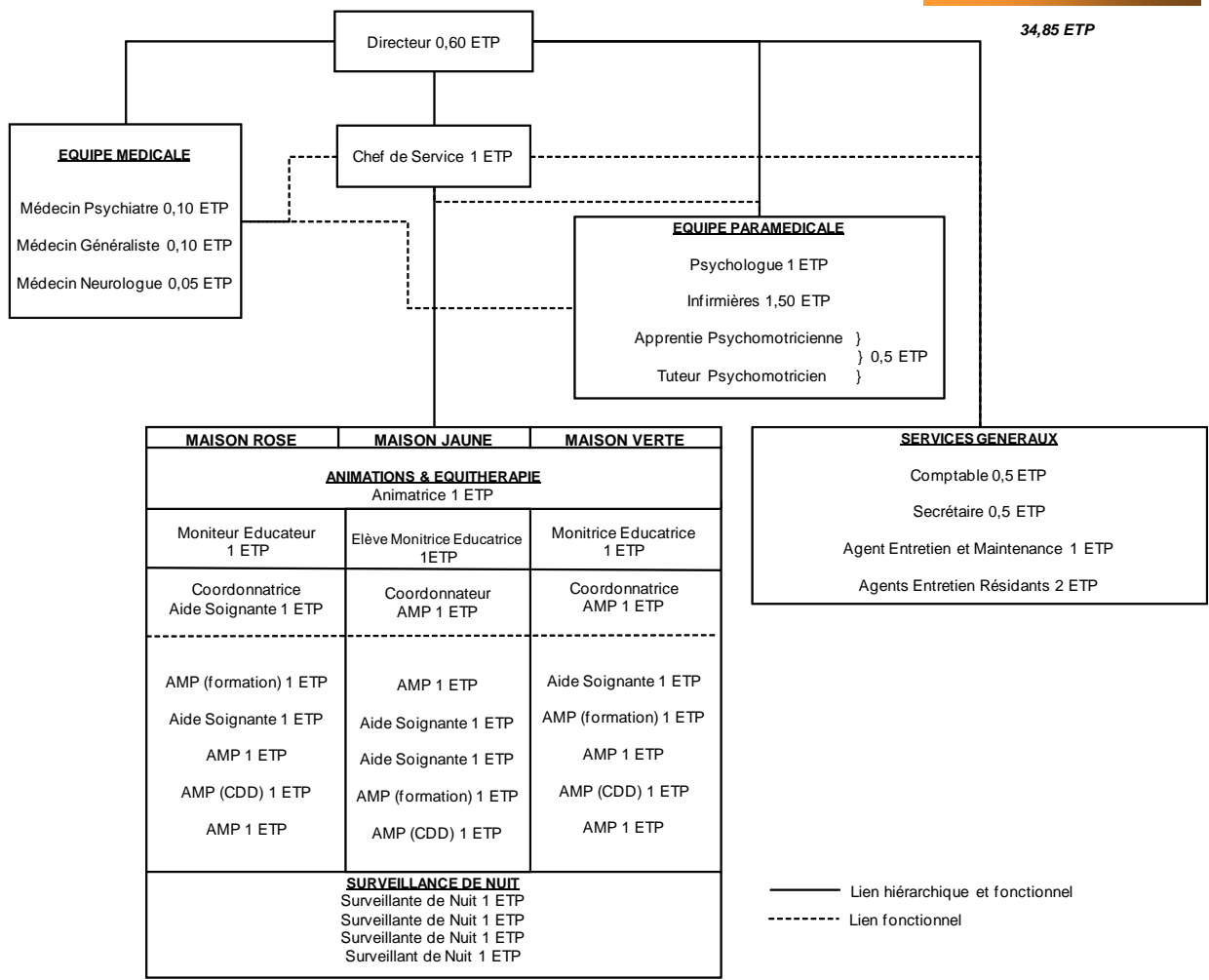
Aussi, lors de l'admission, un projet d'action individualisé (P.A.I) est proposé à chaque résidant. Le résidant, sa famille et/ou son tuteur sont associés à la mise en place de ce projet. Pour chacun, il s'agit de partir de ses capacités, de ses acquis, de son niveau de compréhension, et de lui proposer des activités, des stimuli, des supports de communication qui peuvent lui permettre une meilleure compréhension du monde dans lequel il vit et un plus grand épanouissement.

Partenariat avec les familles

Qui connaît mieux une personne autiste que ses parents ? Les parents doivent être considérés comme des partenaires dans l'accompagnement à la prise en charge. Chaque membre de l'équipe éducative est le référent individuel d'un résidant, permettant ainsi un lien privilégié entre les familles, le résidant et La Maison des Oiseaux.

Par ailleurs, rencontrer régulièrement les familles, les interroger, les écouter et réfléchir ensemble, permet d'aborder les bonnes questions et de trouver ensemble les réponses les mieux adaptées.

Le personnel : une équipe pluridisciplinaire



Pour nous joindre

La Maison des Oiseaux, 50 rue des Oiseaux – 36400 La Châtre.

Téléphone secrétariat : 02.54.48.17.94.

Fax : 02.54.48.16.84.

e-mail : directionmdo@orange.fr

Horaires du secrétariat : 08h30 - 12h00/14h00 -17h30 du lundi au vendredi.

Hors ces horaires, notamment pour joindre nos résidents le WE, téléphones des :

- **Maison rose : 02 54 48 54 82**
- **Maison jaune : 02 54 48 54 83**
- **Maison verte : 02 54 48 54 81**